

Crédit Agricole du Morbihan

Activités et résultats au 30 juin 2019 (Communiqué de presse diffusé le 26 juillet 2019 après bourse)

Vannes, le 26 juillet 2019

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale du Morbihan s'est réuni le vendredi 26 juillet 2019 pour procéder à l'arrêté des comptes au 30 juin 2019 (ayant fait l'objet d'une revue limitée par les Commissaires aux comptes).

Un belle dynamique commerciale

Sur un an, la collecte globale progresse de 5,1 % avec 12,1 Milliards d'euros d'encours sur une base de référence légèrement modifiée. Les dépôts à vue et l'épargne bancaire progressent et contribuent au financement des projets du territoire.

L'encours des crédits finançant l'économie locale progresse de 6,1 % à plus de 8,2 Milliards d'euros. La production des nouveaux financements au 30 juin 2019 s'élève à 868 M€ en progression de 20 % sur une année.

Le nombre de contrats en assurances de biens et de personnes continue de progresser de près de 5 % sur un an.

Des résultats dans le plan de marche

Le produit net bancaire social s'établit à 120,9 M€ en hausse de 1,49 % par rapport au 1^{er} semestre 2018. Retraité de la dotation aux provisions épargne logement, élément non récurrent, le PNB est en hausse de 3,2 %. Le dynamisme commercial permet de faire progresser les encours intermédiés, ce qui compense, en partie, la baisse du rendement des crédits impacté par les niveaux de taux extrêmement bas. Le montant des commissions progresse de plus de 2 % grâce à la vente de services et de produits d'assurances tout en tenant compte de l'impact de la limitation des frais de dysfonctionnement de comptes pour les particuliers et du gel des tarifs pour 2019.

L'augmentation des charges d'exploitation de 2,9 %, par rapport à l'année précédente à 69,0 M€ tient compte de la hausse, notamment, des charges informatiques qui accompagnent notre transformation. Ces charges sont en ligne avec le budget. Le Résultat Brut d'Exploitation, à 51,9 M€, reste stable à - 0,3 % (hausse de 3,6 % retraitée de la dotation à la provision épargne logement).

Le taux de créances douteuses et litigieuses se maintient à un niveau très bas, à 2,49% contre 2,60 % au 31 décembre 2018. Ainsi, le coût du risque génère une charge de 4,8 millions d'euros, en baisse par rapport au 30 juin 2018 (7,8 M€). La dotation aux Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) s'élève à 8,2 millions d'euros contre 10,3 millions d'euros au 30 juin 2018. Après un impôt sur les sociétés de 9,5 M€, le Résultat Net Social s'élève à 28,4 M€ en hausse de 9,0 %. Le Résultat Net Consolidé (part du Groupe) ressort à 35,7 M€ au 30 juin 2019 contre 34,4 M€ au 30 juin 2018.

Une structure financière solide

La structure financière de la Caisse Régionale poursuit son renforcement avec plus de 1.554 M€ de capitaux propres consolidés part du Groupe au 30 juin 2019 (+ 3,7 % par rapport au 31/12/18). Le ratio de solvabilité (fonds propres globaux) est estimé à 20,48 % au 30 juin 2019, favorisé par une mise à jour de certains paramètres de calcul du risque pondéré. Conformément aux obligations prudentielles demandées par le régulateur ou formulées par Crédit Agricole SA, la Caisse Régionale du Morbihan respecte, au 30 juin 2019, tous les indicateurs de suivi du risque de liquidité. Il s'agit notamment des limites internes d'endettement à court et à moyen terme, et du ratio LCR qui, calculé sur la moyenne des 6 premiers mois de 2019, s'élève à 116,4 % (pour une exigence réglementaire de 100 %). Il s'établit à 107,3 % au 30 juin 2019.

Le total bilan consolidé au 30 juin 2019 atteint 10,5 Milliards d'euros, les capitaux propres et les dettes représentant respectivement 14,8 % et 85,2 % du bilan consolidé. En structure, les dettes envers la clientèle, constitutives des dépôts à vue et à terme, représentent 28,7 % de l'ensemble des dettes, tandis que celles envers les établissements de crédits, essentiellement vis-à-vis de Crédit Agricole SA au regard des règles internes de refinancement du Groupe, représentent 62,5 % ; le solde correspond principalement à l'encours de BMTN émis par la Caisse Régionale.

Le cours du Certificat Coopératif d'Investissement (CCI) du Crédit Agricole Morbihan coté sous le code ISIN FR0000045551 a progressé : 92,49 € au 30 juin 2019, contre 85,99 € au 31 décembre 2018. L'Assemblée Générale du 21 mars 2019 a voté le versement d'un dividende de 2,18 € par titre (soit 2,79 % de rendement sur le cours moyen 2018). Il a été versé en juin 2019.

Les chiffres clés

En M€	Juin 2018	Juin 2019	Evolution sur un an
Collecte Globale	11 555	12 144	+ 5,1 %
Crédit (1)	7 735	8 210	+ 6,1 %
Produit Net Bancaire - Social	119,1	120,9	+ 1,5 %
Charges d'Exploitation - Social	-67,0	-69,0	+ 2,9 %
Résultat Brut d'Exploitation - Social	52,1	51,9	- 0,3 %
Résultat Net - Social	26,0	28,4	+ 9,0 %
Résultat Net - Consolidé	34,4	35,7	+ 3,8 %
Total Bilan - Consolidé	9 938	10 482	+ 5,5 %
Capitaux Propres – Consolidé (part du Groupe)	1 479	1 554	+ 5,1 %

(1) Ces montants intègrent les créances habitat cédées dans le cadre des opérations de titrisation Groupe, qui se sont déroulées au cours du 4^{ème} trimestre 2015, du 1^{er} trimestre 2017, du 2^{ème} trimestre 2018 et du 2^{ème} trimestre 2019.

Les perspectives

Les orientations prises dans le cadre de notre plan à moyen terme à horizon 2020 sont respectées et apportent la preuve de la pertinence de notre démarche de déploiement du modèle 100 % humain et 100 % digital.

Grâce à un bon niveau d'activité au premier semestre, la structure financière de la Caisse Régionale s'est encore renforcée.

L'année 2019 s'inscrit donc pleinement dans notre ambition affichée de conforter la place de leader de la Caisse Régionale sur son territoire.

Retrouvez toutes les informations financières et réglementaires sur <u>www.ca-morbihan.fr</u>, Rubrique « Informations réglementaires et financières ».

Contact « Relations Investisseurs » :

M. Georges Du Mesnil Du Buisson <u>Georges.DUMESNILDUBUISSON@ca-morbihan.fr</u> - 02 97 01 77 77